Image not found or type unknown

Litige avec l'école Ifdp

Par **rorosara**, le **09/03/2015** à **10:51**

Très bien mais vu du coût de cette formation c'est vraiment abusé et je suis vraiment déçue Lors de la signature du contrat entre eux et moi il n'y a pas eu de recommandé avec accusé de réception comme l'article R 444-23 le stipule , puis je avoir recours par ce fait?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés